

Contributions à une édition critique améliorée des Confessions de Saint Augustin*

XIV. *Confessions* XII, 30(41): *exceptis carnalibus*.

Dans l'édition des *Confessions* de M. Skutella nous lisons au début du passage indiqué:

In hac diversitate sententiarum verarum concordiam pariat ipsa veritas, et deus noster misereatur nostri, ut legitime lege utamur, praecepti fine, pura caritate. ac per hoc, si quis quaerit ex me, quid horum Moyses, tuus ille famulus, senserit, non sunt hi sermones confessionum mearum. si tibi non confiteor, nescio et scio tamen illas veras esse sententias exceptis carnalibus, de quibus quantum existimavi locutus sum. quos tamen bonae spei parvulos haec verba libri tui non teritant alta humiliter et pauca copiose; sed omnes, quos in eis verbis vera cernere ac dicere fateor, diligamus nos inuicem pariterque diligamus te, deum nostrum, fontem veritatis...

L'édition que j'ai préparée pour le *Corpus Christianorum* présente exactement le même libellé, mais avec une ponctuation différente. Mais avant de m'expliquer à ce propos, je cite tout d'abord la traduction que E. Tréhorel (ou est-ce G. Bouisson?) a donnée de ce passage dans le volume 14 des *Œuvres de saint Augustin*:

«Dans cette diversité d'opinions vraies, que la vérité elle-même fasse naître la concorde, et que notre Dieu ait pitié de nous, afin que nous fassions un légitime usage de la loi, en poursuivant la fin du précepte, la pure charité! Et par suite, si l'on me demande quelle est en tout cela la vraie pensée de Moïse, ton grand serviteur, tel n'est pas le propos de mes confessions. Si je ne te le confesse pas, c'est que je n'en sais rien, et je sais pourtant que ce sont là des *opinions* vraies, les *charnelles exceptées*, dont j'ai parlé autant que je l'ai cru bon. Cependant les *tout-petits* de bonne espérance ne sont pas effrayés par ces paroles de ton Livre, sublimes dans leur humilité et riches dans leur brièveté. Mais nous tous, qui dans ces paroles voyons la vérité et la disons, je le reconnais, puissions-nous nous

* Voir *Augustiniana* XX (1970), p. 35-53 et 329-335; XXI (1971), p. 405-416; XXII (1972), p. 35-52; XXIII (1973), p. 334-368; XXIV (1974), p. 217-233; XXV (1975), p. 5-23 et 205-209; XXVIII (1978), p. 13-17; XXIX (1979), p. 87-96.

aimer mutuellement, et t'aimer pareillement toi, notre Dieu, source de la Verité...».

Je souligne que le traducteur comprend *carnalibus* comme une épithète déterminant le substantif féminin sous-entendu *sententiis* et que *de quibus* renvoie d'après lui à ces *sententiae carnales*. Le relatif suivant, *quos*, est de toute évidence un masculin et doit donc renvoyer à des personnes, et non pas aux *sententiae carnales*. *De quibus* et *quos* auraient donc des antécédents différents... N'est-ce pas étonnant? Les deux relatifs se suivent de si près qu'il me paraît plus vraisemblable que *de quibus* est à mettre au même plan que *quos*, et donc que *quibus* est également un masculin. Et l'antécédent de ce *quibus* masculin ne peut être rien d'autre que *carnalibus*, lequel *carnalibus* ne serait pas une épithète mais un substantif, signifiant des «hommes charnels». Le traducteur a bien senti la difficulté puisqu'il traduit comme s'il y avait dans le texte: *Bonae tamen spei parvulos...* Le gênant *quos* a donc tout simplement disparu.

Lisons maintenant les mêmes lignes dans le texte et la traduction de P. de Labriolle:

In hac diuersitate sententiarum uerarum concordiam pariat ipsa ueritas, et deus noster misereatur nostri, ut legitime lege utamur, praecepti fine, pura caritate. Ac per hoc, si quis quaerit ex me, quid horum Moyses, tuus ille famulus, senserit, non sunt hi sermones confessionum mearum, si tibi non confiteor «nescio». Et scio tamen illas ueras esse sententias exceptis carnalibus, de quibus quantum existimaui locutus sum. Quos tamen bonae spei paruulos haec uerba libri tui non territant alta humiliter et pauca copiose. Sed omnes, quos in eis uerbis cernere ac dicere fateor, diligamus nos inuicem pariterque diligamus te, deum nostrum, fontem ueritatis...

Tout d'abord P. de Labriolle ne met pas un point mais une virgule après *confessionum mearum*, puis il met *nescio* entre guillemets et termine la phrase avec ce mot. Les mots *et scio tamen* ouvrent donc une phrase nouvelle. Dans sa traduction cela devient:

«Ainsi donc, si l'on me demande quelle est, parmi ces interprétations, celle à laquelle songeait Moïse..., j'oublierais le vrai langage de mes *Confessions* si je ne vous avouais que je n'en sais rien. Ce que je sais pourtant, c'est...». La ponctuation est donc assez différente de celle pratiquée dans l'édition Skutella, et elle me paraît très heureuse. Mais à partir de *scio tamen* la division des phrases est essentiellement identique dans les deux éditions. Reprenons la traduction:

«Ce que je sais pourtant, c'est que ces *opinions* sont vraies, sauf les *conceptions grossières* sur lesquelles j'ai dit toute ma pensée. Ceux qui les partagent sont pourtant «de petits enfants» de bonne espérance, que n'intimident par les paroles de votre Livre, si sublimes dans leur humilité, si riches de sens dans leur brièveté même. Mais nous tous qui, je l'admets, voyons et disons la vérité sur ces textes, aimons-nous les uns les autres, et aimons pareillement notre Dieu, source de Vérité...».

Ici la traduction présente le même inconvénient que la précédente: *carnalibus*, épithète, détermine *sententiis* sous-entendu; *de quibus* renvoie aux *sententiae carnales*. *Quos* est pourtant un étonnant masculin dans ce contexte, ce que le traducteur a si bien vu que dans sa traduction il mélange le masculin avec le féminin: *ceux*, masculin, qui *les*, féminin, partagent...

Je pense que la source de ces évidents embarras se trouve dans une interprétation fautive de *exceptis*: «exceptées», dit la première, «sauf» dit l'autre. Or un passage du *De Sancta virginitate* VII (7), entre autres, nous fait mieux comprendre le sens de ce mot: il s'agit d'«abstraction faite de», «je ne parle pas de». Saint Augustin évoque à cet endroit des Chrétiennes mariées s'adressant à des religieuses: «Marie, la Mère de Jésus-Christ», diraient-elles, «avait dans son corps deux choses honorables: la virginité et la maternité. Ni vous, ni nous, ne pouvons avoir ces deux choses à la fois; partageons donc ces privilèges en deux: à nous sa maternité, à vous sa virginité. Ce que chacune a, la sonsolera de ce qu'elle n'a pas». Mais saint Augustin fait observer que la maternité de celles qui parlent ainsi n'est pas comparable à celle de Marie. Marie a enfanté le Chef de l'Eglise, mais elles ne mettent pas au monde des membres de l'Eglise; leurs enfants doivent être baptisés afin de le devenir. Ces mères parlent comme si la différence entre elles et Marie, *excepta uirginitate*, se trouvait uniquement dans la façon d'être «mère du Christ». *Excepta uirginitate*: c'est leur maternité qu'elles comparent avec celle de Marie et elles *ne parlent pas* de la virginité.

Je pense que ce passage fait mieux comprendre ce que saint Augustin veut dire en *Confessions* XII,30(41). Citons le texte encore une fois, maintenant avec la ponctuation qui se trouve dans la nouvelle édition:

In hac diuersitate sententiarum uerarum concordiam pariat ipsa ueritas, et deus noster misereatur nostri, ut legitime lege utamur, praecepti fine, pura caritate. Ac per hoc, si quis quaerit ex me, quid horum Moyses, tuus ille famulus senserit, non sunt hi sermones confes-

sionum mearum, si tibi non confiteor: «Nescio». Et scio tamen illas ueras esse sententias. Exceptis carnalibus, de quibus quantum existimaui locutus sum — quos tamen bonae spei paruulos haec uerba libri tui non territant alta humiliter et pauca copiose — sed omnes, quos in eis uerbis uera cernere ac dicere fateor, diligamus nos inuicem pariterque diligamus te, deum nostrum, fontem ueritatis...

Et voici comment je comprends ces paroles :

Dans cette diversité d'opinions en soi vraies, il faut qu'on soit unanime dans la charité. Fidèle au genre littéraire de cet ouvrage j'avoue que je ne sais pas laquelle, parmi ces idées vraies, était celle de Moïse lui-même, mais je sais que toutes les opinions que j'ai énumérées plus haut sont en soi conformes à la vérité. Je *ne parle pas* ici des «charnels» (des anthropomorphistes naïfs); je l'ai fait plus haut; à cause de leur candeur, qui laisse place à de l'espoir, le début de la Genèse «ne leur fait pas peur». Je ne parle pas d'eux, mais je parle de nous tous qui, je l'admets, voyons tous des choses vraies concernant le début de la Bible et qui les exprimons: aimons-nous les uns les autres, aimons pareillement notre Dieu, source de Vérité...

Saint Augustin ne dit nullement que ces pauvres *carnales* avaient raison en soi, eux aussi, ni qu'il ne faut pas les inclure dans la commune charité. Il dit seulement qu'il ne parle pas ici d'eux. Il l'a fait. Où? Un peu plus haut, en XII,27 (37). A lire et à entendre le début de la Genèse, dit-il là, ces gens se représentent Dieu comme un homme, ou comme un être colossal et très fort, disant des mots qui, comme les nôtres, commencent et finissent. Ces idées et d'autres de la même sorte portent toutes la marque de la même accoutumance aux conceptions charnelles, anthropomorphiques. Ces gens sont encore de petits enfants, mais ils gardent déjà pour certain que c'est Dieu qui a fait toutes les natures contemplées à la ronde par leurs sens dans leur merveilleuse variété. Ils ne sont pas dangereux. Mais lorsqu'on engage une discussion sérieuse avec d'autres exégètes à propos du Récit de la création *on ne parle pas d'eux*.

L.M.J. VERHEIJEN, O.S.A.